

Les Infos de Base

mercredi 18 avril 2007
volume 10, numéro 16
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Lois du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase
Règlements du Québec*

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 16 du 18 avril 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 18 avril 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 16 du 18 avril 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 15 du 14 avril 2007. Tous les règlements sous C-61 et C-61.1 qui sont encore en vigueur se retrouvent maintenant sous l'alphanumérique C-61.1 et ils ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} mars 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 3 mai 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 14 du 4 avril 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 13 du 31 mars 2007.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 4 du 21 février 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 21 février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Règlement d'application de la Loi sur les agents de voyages, R.R.Q., 1981, c. **A-10**, r. 1, a. 4.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 *G.O.* 1, 154; Erratum, (2007) 139 *G.O.* 1, 219.

Règlement sur la médiation des demandes relatives à des petites créances, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 2.01], aa. 13, 14.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 *G.O.* 1, 357.

Tarif des frais judiciaires applicables au recouvrement des petites créances, [R.R.Q., c. C-25, r. 9.02], aa. 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 *G.O.* 1, 357.

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Règlement sur la tenue des dossiers, des registres et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 29-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1835], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur le curateur public, [R.R.Q., c. **C-81**, r. 1], annexe II, aa. 1, 2, 3, 4, 5.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 356.

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 3.1], a. 32.

D. 488-2005 du 25-05-05, (2005) 137 G.O. 2, 2435, a. 18, par. 3^o.

Programme relatif à l'octroi d'un droit autorisant pour une certaine période la récolte annuelle de bois ronds résineux secs et sains au-delà de la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu dans les forêts du domaine de l'État, [R.R.Q., c. **M-25.2**, D. 263-2007 du 28-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1877], nouveau.

Règlement sur les normes du travail, R.R.Q., 1981, c. **N-1.1**, r. 3, aa. 3, 4, 4.1, 39.1.

D. 283-2007 du 28-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1789, aa. 1-3.

Règlement d'application de la Loi sur la protection du consommateur, R.R.Q., 1981, c. **P-40.1**, r. 1, aa. 104, 107, 108, 108.1, 108.2, 125, 129, 146.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 154.

Règlement d'application de la Loi sur le recouvrement de certaines créances, R.R.Q., 1981, c. **R-2.2**, r. 1, a. 14.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 153.

Règlement sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec, [R.R.Q., c. **T-5**, r. 3.2.], remplacé.

Règlement sur la tenue des dossiers, des registres et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice d'un membre de l'Ordre des technologues en radiologie du Québec,

Décision du 29-03-07, (2007) 139 G.O. 2, 1835, nouveau.

Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe, [R.R.Q., c. **T-16**, r. 11.3], aa. 4, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24.

Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 358.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.